



"Tout âge porte ses fruits,

il faut savoir les cueillir..."

R. Radiguet

134 rue de Lille – 59250 HALLUIN - tél. 06 88 81 64 38
<http://association-des-seniors-halluinois.asso-web.com>

La Lettre des Seniors Halluinois - n° 44

novembre 2016

Après la pause estivale, c'est reparti !

Bouger, remuer les méninges, c'est important.

Les ateliers « *Mémoire* » affichent « complet ». Belle réussite à mettre au compte des animatrices et des participants, nombreux et passionnés..

La responsabilité de l'action est assurée par Christiane Verkindère.

Une liste d'attente est ouverte.

L'atelier « *de l'oral à l'écrit* », c'est le troisième lundi de chaque mois, de 9h30 à 11 h dans le local des Seniors à l'EPI. Cela vous intéresse. Venez. Cela vous intéresse. Lisez les publications éditées par le site des seniors. Passionnant.

Bouger, remuer et danser, c'est essentiel.

L'**aquagym**, c'est tous les mardis. Il y a de la place.

Le lieu : la piscine Croizon d'Halluin. Les horaires :

De 11h à 12 heures. Le coût : 4 euros par séance.

La **danse**, c'est tous les jeudis, en deux groupes répartis entre 9h et 10h30 (groupe complet) et 10h30 à 12 h (il reste quelques places). Une participation de 6 euros par mois est demandée. L'animatrice est Sylvie Smaghe.

Marcher, quel entrain ! C'est tous les premiers lundis de chaque mois.

Les animateurs prévoient deux parcours : 10 km, 4 km.

C'est gratuit et réservé aux adhérents.

Toutefois, en décembre, l'activité est ouverte à tous.

Ce sera le lundi 5 décembre. Départ : 14 h devant la mairie.

Vous voulez maîtriser votre **ordinateur**. C'est possible.

Avec la MJC d'Halluin. Toutefois, le groupe est restreint.

Il vaut mieux se faire connaître s'il y a de l'intérêt ! Contact : Chantal Blicck.

Avec les collégiens du collège Schuman, faites-les jouer : cartes, scrabble, rumiekub, dames, etc... C'est le mardi midi, de 12h15 à 13h15, au centre de documentation du collège. Un appel est lancé à des joueurs !

C'est un moment utile et agréable.

Maurice Deblock vous initie à un travail sur vos **productions photographiques**. Tous les quinze jours, le Vendredi, dans le local des seniors à l'EPI. Faites-vous connaître si vous êtes intéressés.

Le site des Seniors vous informe sur l'activité de votre association.

Consultez-le.

Inscrivez-vous.

Faites part de vos réactions

<http://www.associationdesseniorshalluinois.fr/>

Retenez la date : 10 février à 14 heures, dans la grande salle du Cercle Saint Joseph, rue Emile Zola. Ce sera notre assemblée générale annuelle. Cotisation 2017 : 6 euros.

Au sujet des EHPAD

Le maintien à domicile est une volonté, avec le développement de services à la personne adaptés. Encore faut-il que le logement lui-même soit adapté ?

Quand se manifeste une grande dépendance, parfois il convient de frapper la porte des EHPAD.

Une maison de retraite est devenue un établissement hospitalier. L'Orée du Mont à Halluin doit continuer à se moderniser en multipliant les chambres individuelles et en s'agrandissant. Elle abrite également deux unités de vie Alzheimer, mises en œuvre par la municipalité précédente.

Pour fonctionner, les EHPAD dépendent de l'agence régionale de santé et des instances du Département. Tout projet de budget est soumis à leur examen et ce sont eux qui décident du prix de journée.

En cette année 2016, le département a décidé de baisser la part du budget consacré à l'hébergement. Cela équivaut à une baisse de 62 000 euros pour l'Orée du Mont.

Dans sa réponse à l'Union locale CFDT des retraités, le directeur des maisons de retraite de Linselles et Bousbecque indique que l'EHPAD qu'il dirige a dû opter pour une habilitation partielle à l'aide sociale, trente lits maximum pouvant être habilités. Il précise qu'il doit maintenant mettre en œuvre trois tarifs à compter de ce premier janvier 2016 :

- Un tarif aide sociale (pour lui fixé à 60.29 €)
- Un tarif pour les résidents présents au 31 décembre 2015 équivalent pour son établissement à 60.21 €
- Et pour les nouveaux entrants au 1^{er} janvier 2016, un tarif fixé librement par le conseil d'administration..

En conséquence, des tarifs à la journée différents pour des prestations identiques.

Ce dossier des EHPAD est à suivre. Avant, il y avait le CLIC d'Euralys pour en parler.. Or, le CLIC sera absorbé par celui de Tourcoing !

Etes-vous concerné ?

L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé concerne toutes les personnes âgées dont les ressources sont considérées comme faibles.

Cette aide est accordée aux personnes qui disposent de faibles revenus :

- *Personne seule* : moins de 11 682 euros pour une année, soit une moyenne de 973,50 euros.
- *Deux personnes (couple, ...)* : le plafond annuel passe à 17 523 euros soit une moyenne de 1 460,25 euros .

Dans ce cas, faut-il adhérer à une mutuelle ? Pas nécessairement. La CPAM adresse une attestation valable 18 mois. Elle fait accéder au tiers-payant. Cette attestation est à présenter au médecin, au pharmacien...

Si vous êtes à une mutuelle, elle doit être recensée dans les 97 mutuelles retenues par la CPAM. Si votre mutuelle n'est pas reconnue, il vaut mieux en changer.

A quoi sert cette aide ?

- Elle intervient dans la dispense d'avance des frais médicaux
- Elle permet d'octroyer une aide sous forme de chèque entre 100 et 550 euros.
- Elle permet des réductions sur les tarifs Gaz et Electricité

L'aide est accordée pour un an.

Le renouvellement n'est pas automatique.

Il faut prendre l'initiative.

Un dossier est traité entre deux et quatre mois.

A qui s'adresser ?

A votre CPAM (par le site AMELI ! si possible).

Forum de l'association des seniors :

Mardi 6 décembre de 9 h à 12 h Salle du Manège